

rêter le conflit. Mais le sultan Mahmoud ne voulait point abandonner la Syrie et le district d'Adana que demandait le vice-roi d'Égypte. Il s'était déjà adressé à la Russie qui lui avait offert son concours. Une flotte russe, partie de Sébastopol, entra dans le Bosphore. Notre ambassadeur, l'amiral Roussin, demanda énergiquement au divan le renvoi de cette flotte, qui s'éloigna. La France s'efforça d'amener Méhémet-Ali à une conciliation; mais celui-ci repoussait toutes les propositions, et Ibrahim continuait sa marche victorieuse à travers l'Asie Mineure. Le sultan rappela une seconde fois les Russes. Le 5 avril 1833, une flotte partie d'Odessa débarquait 5000 soldats sur la côte d'Asie, pendant qu'un corps d'armée russe marchait vers le Danube. Les ambassadeurs redoublèrent d'efforts pour amener le succès des négociations, vainement poursuivies jusqu'alors. Le sultan céda. Le traité de *Kutaiéh* fut conclu. Ibrahim évacua l'Asie Mineure et Méhémet-Ali reçut l'investiture des quatre pachalicks de la Syrie, et le district d'*Adana*, cette porte de la Syrie, objet principal de la contestation.

Traité d'Unkiar-Skélessi (8 juin 1833); la Russie protectrice de la Turquie. — Mais la Russie n'avait pas mis sans résultat ses forces en mouvement. Le comte Orloff vint à Constantinople signer un traité qui plaçait réellement la Turquie sous la protection de l'empereur Nicolas (8 juin 1833).

En 1774, au traité de Kaïnardji, la Russie s'était avancée en Crimée, au Kouban, et avait obtenu la libre navigation de la mer Noire, le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie et le protectorat de la Moldo-Valachie. Au traité de Bucharest (1812), elle avait gagné la Bessarabie. Au traité d'Andrinople (1829), elle s'était fait céder les bouches du Danube; pendant quelque temps elle avait occupé les Principautés danubiennes. Elle garantit ensuite la constitution de la Serbie. Le traité de 1833, dit d'*Unkiar-Skélessi*, assurait à la Russie de plus grands avantages. Il mettait toutes